



Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1

CHALON-SUR-SAONE

>> Public(s) (H/F)

Tout public

>> Dates

Entrées/sorties à dates fixes

Du 10/10/2022 au 24/10/2022

Inscriptions du 31/05/2022 au 29/09/2022

>> Durées

- Durée indicative : 10 Jour(s)

- Durée totale : 74 h (dont 74 h en centre)

>> Effectif

De 5 à 12

>> Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 1258.00 € TTC

>> Lieu de la formation

GRETA 71 - Sud Bourgogne

Antenne de Chalon s/ Saone

141 avenue Boucicaut

71100 CHALON-SUR-SAONE

>> Votre interlocuteur

Sandra ROBILLIART

Conseillère en Formation Continue

Tél. : 03 85 99 19 77

sandra.robiliart@ac-dijon.fr

>> Organisme responsable

GRETA 71 - Sud Bourgogne

33 Ter Avenue de Paris

71100 CHALON SUR SAONE

Tél. : 03 85 99 19 77

greta71.contact@ac-dijon.fr

Siret : 19710012600048

N° d'activité : 2671P002171

www.bourgogne-greta.fr

>> OBJECTIF(S)

Préparer aux épreuves de la qualification du personnel permanent (agent de service de sécurité incendie) des services de sécurité incendie des établissements recevant du public (SSIAP 1).

>> PRÉREQUIS

- Sans niveau spécifique
- Être titulaire du PSC1 de moins de 2 ans ou du SST à jour de formation continue.
- Disposer d'un certificat médical de moins de 3 mois (le formulaire vous sera remis).

>> CONTENU

- Généralités sur l'incendie et réglementation des établissements recevant du public, suivant les codes de la construction et d'habitation (arrêté du 2 mai 2005).
- Le feu et ses conséquences : connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement,
- Sécurité incendie : connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH,
- Les installations techniques : connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir, effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie,
- Rôles et missions des agents de sécurité incendie : connaître les limites de son action, effectuer l'extinction des feux naissants,
- Concrétisation des acquis : Visites applicatives.
- Mises en situation d'interventions.

>> MODALITÉ(S) DE FORMATION

Personnalisation de parcours possible

- Formation en présentiel

- En centre

- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

>> MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Etude de cas, Travaux pratiques

>> MODALITÉ(S) D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Admission après entretien

Admission après test

Admission après visite médicale

>> ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1 (Sans niveau spécifique)

Tests et exercices réguliers de contrôle en cours de formation pour confirmer la progression du candidat.

Évaluation par un quiz final et mises en situation en ERP.

>> INTERVENANT(E)(S)

Formateurs expérimentés en prévention et sécurité.